

DESTINATAIRES : Directrices et directeurs de l'éducation de l'Ontario

EXPÉDITEUR : Frank Kelly
Directeur général

DATE : Juin 29, 2017

OBJET : Soutien continu à l'Initiative visant la prévention des blessures aux élèves – troisième phase

Dans ma note de service du 15 septembre 2016 intitulée *Appui continu à l'Initiative visant la prévention des blessures aux élèves (IPBE) – troisième phase*, je présentais les principaux jalons de cette dernière, notamment :

- (a) Sondages réalisés dans le cadre de la troisième phase de l'IPBE (lesquels ont été soumis dûment remplis au CODE);
- (b) Plans de trois à cinq ans de la troisième phase de l'IPBE (pour mai 2017);
- (c) Informations à l'intention des conseils en vue de les guider dans l'élaboration de leurs plans de trois à cinq ans afin de mettre en place un système scolaire axé sur la prévention des blessures et le bien être des élèves;
- (d) Élaboration d'une ressource interactive en ligne pour appuyer le personnel des conseils scolaires dans leur travail visant à prévenir les blessures aux élèves.

Par la présente, je souhaite, au nom du CODE, vous dire à quel point j'apprécie vos efforts et le travail acharné de votre personnel qui a répondu aux sondages et élaboré les plans et vous donner plus de détails concernant les secteurs clés de la troisième phase de l'IPBE.

Appui des conseils scolaires de l'Ontario pour l'IPBE

Tout au long des trois phases de l'IPBE, les conseils scolaires ont démontré un engagement constant envers la sécurité et la prévention des blessures aux élèves. Bien qu'il reste encore du travail à faire, le CODE et le ministère de l'Éducation reconnaissent les efforts du personnel des conseils afin que la prévention des blessures aux élèves

demeure un objectif prioritaire. J'aimerais souligner les efforts continus des conseils afin de s'assurer que la sécurité et le bien-être des élèves demeurent au cœur de leurs priorités. Au nom du CODE, veuillez transmettre mes remerciements à votre personnel.

Sondages réalisés auprès des conseils

Les conseils scolaires ont répondu aux sondages en ligne dans le cadre du processus visant à guider l'élaboration des plans de la troisième phase et de l'IPBE et d'obtenir une meilleure compréhension des processus et procédures à l'appui de la prévention des blessures aux élèves. Les sondages – le sondage général et les sondages portant sur une matière en particulier – ont été passés en revue puis analysés par l'équipe de santé et sécurité du CODE, et ont guidé les conseils scolaires dans l'élaboration de leurs plans, tel qu'énoncé dans la Mise à jour n° 1 *Création d'une culture de la sécurité* (voir ci joint).

Plans s'échelonnant sur trois à cinq ans

Une grande liberté a été accordée aux conseils scolaires pour l'élaboration de leurs plans d'IPBE de trois à cinq ans. Même si aucun gabarit n'avait été fourni, des exemples de plans étaient disponibles sur le site Web du CODE. Ceci a permis aux conseils scolaires d'élaborer des plans qui reflètent davantage leurs politiques et procédures actuelles. Les plans individuels des conseils ont aussi fait l'objet d'un examen par l'équipe de santé et sécurité du CODE, et un sommaire de ces plans (y compris les éléments clés d'un plan de prévention de blessures aux élèves) est également joint à la présente note de service (voir ci-joint *Mise à jour n° 2 – Création d'une culture de la sécurité*).

Ressources interactives en ligne

Le personnel responsable de la prévention des blessures aux élèves a exprimé le besoin de pouvoir partager les meilleures pratiques et les informations relatives à la prévention des blessures, poser des questions et avoir accès aux coordonnées des divers partenaires provinciaux qui œuvrent en faveur de la prévention des blessures aux élèves. Dans le cadre de la troisième phase de l'IPBE, une ressource interactive en ligne (en cours d'élaboration) sera lancée au début septembre 2017. Cette ressource inclura un site public qui raconte l'origine de l'IPBE et partagera les ressources disponibles offertes par les partenaires de prévention des blessures par le biais de leurs sites Web respectifs. Un élément clé de la ressource en ligne sera la section « réservée aux membres ». Les responsables des conseils scolaires pour la prévention des blessures aux élèves devront s'inscrire pour avoir accès à l'intégralité du site. La fonction « réservée aux membres » permettra aux conseils scolaires de publier des ressources, de poser des

questions et d'échanger avec des collègues afin de les aider à poursuivre l'élaboration de leurs plans et ressources en matière de prévention de blessures aux élèves. De plus amples détails sur cette ressource interactive en ligne seront communiqués en septembre avant son lancement officiel.

Les échanges avec les conseils ont permis d'appuyer la prévention des blessures aux élèves

Les sondages et l'élaboration des plans de la troisième phase de l'IPBE ont donné plusieurs occasions aux conseils scolaires de se concentrer sur l'importance de la prévention des blessures et du bien-être des élèves. L'élaboration des plans, qui inclut les politiques et procédures, est un élément clé pour la prévention des blessures aux élèves et guidera les responsables des conseils en vue de mettre en œuvre les politiques, procédures, activités et stratégies qui font de la prévention des blessures aux élèves la grande priorité pour l'ensemble du personnel.

Prendre connaissance du sommaire provincial des plans des conseils (*mise à jour n° 2*) et le comparer aux sondages et plans individuels constitue une stratégie clé pour les conseils qui souhaitent maintenir le cap sur la prévention des blessures aux élèves en tant que priorité. La prévention des blessures aux élèves exige non seulement des améliorations et efforts continus, mais également une prise de conscience, quant à son importance, de la part de toutes les personnes qui travaillent avec des enfants et des jeunes.

Responsables régionaux du CODE pour la troisième phase de l'initiative de la prévention des blessures aux élèves

Le travail des responsables régionaux du CODE est au cœur du succès de la troisième phase de l'IPBE. *Si vous souhaitez faire part de vos commentaires concernant ce projet ou avez des suggestions à formuler au sujet de besoins futurs, n'hésitez pas à communiquer avec votre responsable régional du CODE.*

Cathi Siemienuk, région de Thunder Bay

Ken Ryan, région de Sudbury – North Bay

Larry Clifford, région de Toronto et environs

Linda Fabi, région de London

Michael Ash, région de Barrie

Charlotte Patterson, région d'Ottawa

Maurice Glaude, conseils scolaires francophones

Déclaration de l'utilisation des fonds de la troisième phase de l'IPBE

Comme vous le savez, les conseils scolaires ont reçu un montant de 10 000 \$ pour éponger les coûts associés à la distribution des sondages et à l'élaboration de leurs plans. Certains conseils ont utilisé ces fonds pour engager du personnel temporaire afin de réaliser les sondages et élaborer les plans, tandis que d'autres ont utilisé les fonds pour payer les coûts administratifs et relatifs à leur préparation. Toutefois, si la totalité des fonds octroyés n'a pas été utilisée, les fonds restants peuvent, dans ce cas, être affectés aux activités et ressources relatives à la prévention des blessures aux élèves. Aucun rapport financier n'est requis, mais les conseils scolaires doivent soumettre les sondages dûment complétés et les plans.

Les directrices et directeurs de l'éducation sont les chefs de file des systèmes scolaires et veillent à ce que la prévention des blessures aux élèves soit une priorité et que la sécurité et le bien-être des élèves demeurent au premier plan des objectifs. Nous sommes reconnaissants pour votre leadership dans ce secteur. Je vous prie de poursuivre vos efforts afin de promouvoir une culture de sensibilisation à l'égard de la sécurité dans chaque école ontarienne.

Je ne saurais vous remercier assez et je vous souhaite un excellent été. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec le bureau du CODE.

Recevez mes salutations distinguées.



Frank Kelly
Directeur général